

Swiss Rules

Valable dès le 01.01.2023

i Table des matières

1	Préambule	1
2	Règles générales.....	2
3	Règles pour cavaliers	2
4	Règles pour chevaux et leurs propriétaires	3
5	Classes et Eligibility	4
6	Adaptations, compléments.....	5

1 Préambule

- .1 La National Reining Horse Association Swiss (abrégié pour la suite par NRHA CH) est une «Affiliate» (Association de membres) reconnue de la NRHA USA et participe à «l'International Affiliate Program» (IAP).
- .2 En principe, le Règlement (Handbook) der NRHA USA¹ est applicable, également pour la NRHA CH.
- .3 Dans le présent Règlement suisse, seule une récapitulation des quelques divergences et compléments de pays, respectivement d'associations spécifiques a été faite par rapport au Règlement américain. Ces règles sont définitives.
- .4 Pour faciliter la lecture du texte, seule la forme masculine est utilisée mais la forme féminine est bien entendu toujours englobée.

¹ <https://www.nrha.ch/handbook>

2 Règles générales

- .1 La plupart des tournois organisés par la NRHA Suisse sont dits «full slated NRHA USA approved shows». Lors de ces shows, toutes les classes importantes selon le Règlement de la NRHA USA sont proposées.
- .2 En plus des classes des USA, la NRHA CH offre souvent également des classes suisses lors de ses tournois. Toutes les règles nécessaires relatives aux classes suisses figurent dans le présent Règlement.

3 Règles pour cavaliers

- .1 Tout cavalier dont le domicile est en Suisse et qui veut participer à des tournois de la NRHA CH doit, indépendamment de sa nationalité, être membre en outre de l'association américaine et obligatoirement membre de la NRHA CH. L'adhésion peut être faite lors du tournoi. Ainsi, le cavalier est sous le régime de l'IAP également automatiquement membre de la NRHA USA („Dual membership“).
- .2 Pour les cavaliers domiciliés à l'étranger, une affiliation auprès de la NRHA USA est suffisante pour des départs dans les classes USA. Pour des départs dans les classes CH, une affiliation active, respectivement une adhésion Youth à la NRHA CH ou à une autre association NRHA Affiliate est nécessaire. Pour le cheval, il ne faut pas faire de Competition Licence pour la participation aux classes CH.
- .3 Dans un but d'encouragement, les intéressés domiciliés en Suisse peuvent participer sans adhésion à la NRHA CH ou NRHA USA et sans autre formalité, au maximum deux fois dans la classe « Greener as Grass » et « Green Reiner ». Il ne faut pas faire de Compétition Licence.
- .4 Les membres de la NRHA CH domiciliés en Suisse doivent, pour pouvoir participer à une classe CH, être en possession d'un brevet valable de la FSSE (Fédération Suisse des Sports Equestres). Le brevet doit être activé/déposé pour l'année en cours. Les membres de la NRHA CH domiciliés à l'étranger doivent, pour pouvoir participer à une classe CH, être en possession soit d'un brevet de la FSSE, soit d'un diplôme équivalent délivré par une fédération nationale étrangère.

Les membres de la NRHA USA (indépendamment de leur nationalité ou de leur domicile) n'ont pas besoin de certificat supplémentaire pour participer à une classe USA.

- .5 Les membres de la NRHA CH qui souhaitent prendre le départ dans une classe NonPro (voir à ce sujet le chapitre 5) doivent avoir signé au préalable une déclaration NonPro² (qui peut être signée au Showoffice).

Les membres de la NRHA USA ont besoin d'une NonPro Membership-Card de la NRHA USA pour pouvoir prendre le départ dans une classe USA-Non-Pro.

- .6 Pour tous les shows de la NRHA CH, les prescriptions anti-dopage de la FSSE³ pour les cavaliers sont en vigueur. Des contrôles de dopage peuvent être effectués en tout temps.

- .7 En général, pour l'équipement, le Règlement NRHA USA s'applique. La muserolle doit être fermée de manière qu'un instrument de mesure normalisé fourni par la FSSE puisse être utilisé pour mesurer un espace de 1.5 cm entre le chanfrein et la muserolle.
Cette règle s'applique à tous les types de muserolle

4 Règles pour chevaux et leurs propriétaires

- .1 Un passeport équin suisse valable doit être présenté pour chaque cheval en possession suisse (domicile du cavalier) qui est présenté à un show de la NRHA CH. De plus, les chevaux doivent être inscrits au registre sportif de la FSSE, et être activés/crédités pour l'année en cours.

Les chevaux en propriété étrangère doivent être en possession d'un passeport équin valable/activé d'une fédération nationale pour pouvoir participer aux classes NRHA CH.

- .2 Chaque cheval qui est présenté dans une classe USA doit être au bénéfice d'une Competition License valable de la NRHA USA.

- .3 Dans les classes NonPro, seuls des chevaux dont le cavalier est propriétaire, respectivement sa famille⁴ peuvent être présentés. L'organisateur peut exiger du cavalier une déclaration écrite (immediate Family form). Pour toutes les autres classes, les conditions de propriété ne jouent pas de rôle.

- .4 Tous les chevaux qui participent à des tournois de la NRHA CH doivent être vaccinés conformément aux prescriptions. Les directives de la FSSE⁵ sont en

² <http://www.nrha.ch/downloads>

³ <https://www.sportintegrity.ch/>

⁴ Nous reprenons ici les définitions du Handbook américain

⁵ <https://www.fnch.ch/fr/Sport/Participer-a-des-concours/Vaccination/Vaccination.html>

vigueur. **Attention** : pendant 7 jours après l'injection, le cheval ne peut, ni participer à une manifestation, ni être amené dans l'écurie de la manifestation.

- .5 Pour les tournois de la NRHA CH, les prescriptions anti-dopage de la FSSE⁶ sont en vigueur. Des contrôles de dopage peuvent être effectués en tout temps.

5 Classes et Eligibility

- .1 Pour les classes individuelles proposées par la NRHA CH et la NRHA USA, les dispositions générales suivantes s'appliquent :

Classe	Ass.	JM	Affilia- tion NRHA CH****	Affilia- tion NRHA USA	NonPro Declaration	Seule- ment propres chevaux	Bri- des	Restrictions
Any Horse/Any Rider	CH		X				ZS	aucune
Greener as Grass	CH		X*				ZS	2 KJ**/ USD 0
Green Reiner	CH	X	X*				ZS	USD 100 ³
Youth 13 years & under	USA	X ⁴		X	X	X	E	acune
Youth 14 - 18 years	USA	X ⁴		X	X	X	E	acune
Rookie I	USA	X		X	X		E	USD 500
Rookie II	USA	X		X	X		E	USD 1'500
Rookie Professional	USA	X		X			E	USD 5'000 ²
S/H 5&under years NonPro	USA			X	X	X	Z	3 bis 5 j. Pferde
S/H 5&under years Open	USA			X			Z	3 bis 5 j. Pferde
Limited NonPro	USA	X		X	X	X	E	USD 10'000 ²
Intermediate NonPro	USA	X		X	X	X	E	USD 7'500 ¹
NonPro	USA	X		X	X	X	E	acune
Novice Horse L1 NonPro	USA			X	X	X	E	USD 5'000 ²
Novice Horse L2 NonPro	USA			X	X	X	E	USD 25'000
Novice Horse L1 Open	USA			X			E	USD 5'000 ²
Novice Horse L2 Open	USA			X			E	USD 25'000
Limited Open	USA	X		X			E	USD 7'500 ¹
Intermediate Open	USA	X		X			E	USD 10'000 ¹
Open	USA	X		X			E	acune
Prime Time NonPro	USA	X		X	X	X	E	Ü 50 J.***
Prime Time Open	USA	X		X			E	Ü 50 J.***

JM = Année championnat de la NRHA CH, KJ = Année civile

* Vgl. dazu Artikel 3.3

** Dans la classe Greener as Grass, participation au maximum 2 saisons
En remportant un classement annuel (High-Point Champion) ou un titre national (Champion Suisse, Swiss Reining Challenge), on n'a plus le droit de concourir dans la classe Greener as Grass l'année suivante..

⁶ <https://www.sportintegrity.ch/antidopage>

- *** Pour les personnes âgées de 50 ans ou plus au 1er janvier de l'année concernée
- 1 Earnings la dernière anécivile, cat, 1,2,4,6,8
- 2 Lifetime Earnings NRHA USA cat. 1, 2, 4, 6, 8
- 3 Lifetime Earnings NRHA USA au 1er janvier de l'année en cours
- 4 Le Highpoint Champion est déterminé conjointement par les (Youth 13&under / Youth 14-18)

- .2 Abréviations de la colonne «Brides» dans la table ci-dessous:
- Z à deux mains (indépendamment de la bride) ou à une main
 - ZS à deux mains seulement avec Snaffle Bit ou à une main
 - E seulement à une main
- Le Règlement de la NRHA USA s'applique pour les brides/bits.

- .3 Pour tous les NRHA Approved European Events, dans les catégories 2 et 6 par ex. Derby), s'applique la **Restricted European Eligibility** de la NRHA USA⁷.

- .4 Pour les classes de la NRHA USA, le Handbook de la NRHA USA s'applique.

- .5 Contrairement à ce qui est stipulé dans le Handbook de la NRHA USA, aucune communication radio entre cavaliers et autres personnes n'est autorisée dans l'arène de spectacle lors des concours organisés par la NRHA CH. Les classes suivantes ne sont pas concernées par cette règle : Any Horse/Any Rider, Greener as Grass, Green Reiner, Youth.

6 Adaptations, compléments

- .1 Le Règlement Suisse est publié par le comité de la NRHA Switzerland, cette version entre en vigueur le 01.01.2023.
- .2 Les membres des associations individuelles ont le droit en tout temps, d'adresser des demandes d'adaptations ou de compléments, directement au comité. Si le comité n'approuve pas cette requête, le demandeur peut déposer un recours. Dans ces cas, les décisions finales sont rendues lors de la suivante Assemblée ordinaire des membres.

⁷ Un tableau des règlements se trouve dans le NRHA USA Handbook aux dernières pages 8